

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le cinq novembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUE, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Christelle EVAIN, Roger RICARD, Loïc LACROIX, Aude LECLERC-VOUAUX, Armelle JOLYS, Norbert LIVENAIS, Isabelle LAUNAY, Sonia GUIOULLIER, David HOCDE, Sophie DESMIER.

Étaient absents ou excusés : Sylvine GAULTIER, Damien DESERT, Romain BRETON, Philippe PELLUAU, Claude JUGE.

M Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de M Damien DESERT.

M Claude PAILLARD est porteur d'un pouvoir de M Romain BRETON.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Mme Sylvine GAULTIER.

Mme Lucinda GONCALVES-MENNEGUERRE est porteuse d'un pouvoir de M Claude JUGE.

Mme Sophie DESMIER est porteuse d'un pouvoir de M Philippe PELLUAU.

Monsieur le Maire constate que le Conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvre.

Monsieur Norbert LIVENAIS est élu secrétaire de séance.

INTERCOMMUNALITE

2024 – 085 : HABITAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON : FONDS DE CONCOURS – INVESTISSEMENT COMMUNAL 2023-2025

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

2024 – 086 : TARIFS COMMUNAUX 2025

La délibération est adoptée par 19 voix Pour et 4 Abstentions.

2024 – 087 : REMPLACEMENT VAISSELLE A DISPOSITION DANS LES SALLES – TARIFS 2025

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 088 : TARIFS 2025 - LOCATION - SALLE DE L'ESCALE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 089 : TARIFS 2025 – LOCATION – SALLE OMNISPORTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 090 : DECISION MODIFICATIVE N° 5 - BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 091 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET LOTISSEMENT DU MAINE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

PERSONNEL

2024 – 092 : CREATION D'UN EMPLOI A TEMPS COMPLET D'ADJOINT TECHNIQUE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 093 : REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2024 – 094 : AVENANT N° 1 A LA PROMESSE DE CONSTITUTION DE SERVITUDES SIGNEES LE 15/07/2024 ET D'UNE CONVENTION DE SERVITUDES A CONCLURE AVEC LA SOCIETE « PE DE LA QUEILLE »

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

2024 – 095 : SUBVENTION AU SEJOUR CLASSE DE NEIGE 2025 DE L'ECOLE ERNEST GUILLARD

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 096 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE D'UN ELEVE SCOLARISE EN ULIS A CRAON – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2024 – 097 : RENOUVELLEMENT ADHESION A LA MAISON DE L'EUROPE – ANNEE 2024-2025

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 18 novembre 2024.

Le Maire, Patrick GAULTIER